

## PERMANENCE DU 20 FEVRIER 2003

**Lieu :** Mairie de St Marcel Bel Accueil.

**Présents :** Pour RTE : Serge DUBUS - RTE  
Pour la CPDP : Henri COMTE, membre de la CPDP

### **Ont été reçus :**

- MM. GOUBET, SEIGLE, DOUILLET, membres du Conseil municipal de Saint Marcel Bel Accueil
- M. Philippe MEUNIER, exploitant agricole
- Mme Jackie CECILION, habitante de Frontonas
- Mme Adrienne REYNIER, Présidente de l'ADPE (Association de Protection de l'environnement)

Thèmes ayant donné lieu à des questions et sur lesquels des informations ont été fournies :

- 1- Précisions sur le calendrier de l'opération. M. Dubus a rappelé le calendrier prévisionnel des différentes phases du projet jusqu'à sa réalisation effective en 2005/2006.
- 2- Indemnisation des personnes concernées : Sur ce sujet très technique, H. Comte et S. Dubus ont présenté les différents types de préjudices indemnifiables, les dates prévisibles de constitution des dossiers, les procédures applicables et les ordres de grandeur des montants alloués. Le souvenir de la construction de la ligne actuelle étant encore assez présent, ils ont spécialement insisté sur l'évolution du dispositif d'indemnisation.
- 3- Tracé de la ligne : Visiblement l'idée est assez solidement ancrée que la ligne sera reconstruite exactement sur le même tracé que l'ancienne. Les informations données selon lesquelles des variantes sont envisageables pour améliorer le tracé ont suscité beaucoup d'intérêt.
- 4- Programmes d'accompagnement du projet : Ce thème a donné lieu à des informations détaillées concernant son contenu, les moyens qui y seront consacrés et sa procédure de mise en oeuvre.
- 5- Préservation de l'environnement : Implicitement les personnes présentes admettent que le tracé sud, qui les concernent, est moins pénalisant pour l'environnement que le tracé nord. Mme REYNIER insiste sur la nécessité d'une prise en compte effective et à partir d'une analyse des réalités de terrain des problèmes de préservation de l'environnement.

Fait à St Martin Bel Accueil, le 07 mars 2003

Henri COMTE, membre de la CPDP.